

# Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'arrondissement



***Lyn Thériault***  
Mairesse de l'arrondissement  
de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

5620, rue Hochelaga  
Montréal (Québec) H1N 3L7

Séance du conseil d'arrondissement  
Le 11 septembre 2007



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

J'ai le plaisir, au nom des membres du conseil d'arrondissement, de vous faire part de la situation financière de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Tout d'abord, nous présenterons les résultats financiers de l'année 2006, ensuite, les projections et l'analyse des résultats anticipés pour 2007 et finalement la présentation du budget de fonctionnement ainsi que les investissements du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2008.

Nous parlerons également du rapport du Vérificateur de la Ville.

Avant de poursuivre, nous déposons l'information relative aux contrats octroyés de plus de 25 000 \$ au même fournisseur.

## **LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

### **Les résultats financiers 2006**

L'exercice financier 2006 de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus net de 4,4 M\$.

La vigueur générale du secteur de la construction dans l'arrondissement, avec de grands projets immobiliers tels Élogia et le stade Saputo, a contribué à permettre à l'arrondissement de réaliser en 2006 sa meilleure performance depuis 2002 avec des recettes de 3,7 M\$, soit 1,5 M\$ de plus que la cible fixée pour l'exercice.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, l'arrondissement a réalisé en 2006 des économies de 2,9 M\$. La majeure partie de ces économies, soit près de 2,3 M\$, a été dégagée dans les activités de déneigement en raison des faibles précipitations de neige enregistrées en 2006.

Près de 1,2 M\$ des surplus de l'arrondissement ont été utilisés en 2006 pour des activités de fonctionnement. Une somme de près de 0,7 M\$ avait été consentie pour assurer l'équilibre budgétaire de 2006. Les ressources additionnelles de 0,5 M\$ ont permis notamment d'embaucher du personnel temporaire à l'émission des permis ainsi qu'à la gestion des ressources humaines, de procéder au remplacement de petits équipements et d'éléments de mobilier urbain, et de réaliser divers travaux de réfection d'infrastructures non prévus au budget.

Le surplus de 4,4 M\$ réalisé au cours de l'exercice financier 2006 a été affecté, conformément à la politique en vigueur, au comblement de la réserve pour la stabilisation des coûts de déneigement (2,3 M\$) et de celle pour imprévus (0,4 M\$), et à la constitution de réserves pour la stabilisation des coûts en santé et sécurité au travail (0,6 M\$) et pour « Ester en justice » (0,3 M\$). Le solde du surplus réalisé en 2006, soit 0,8 M\$, a été versé au surplus libre de l'arrondissement.

**Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**  
**État des activités financières**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2006**  
(en milliers de dollars)

	<b>Budget modifié</b>	<b>Réel</b>
<b>Revenus, montant d'équilibre et affectations</b>		
. Quote-part de la ville centre	60 106,2	60 106,2
. Revenus de sources locales	2 223,2	3 719,1
. Affectation à l'équilibre budgétaire de 2006	666,6	666,6
. Autres affectations aux activités de fonctionnement	536,6	536,6
<b>Total des revenus</b>	<b>63 532,6</b>	<b>65 028,5</b>
<b>Dépenses</b>		
. Administration générale	6 007,9	5 098,8
. Sécurité publique	377,9	355,8
. Transport	20 237,6	17 737,2
. Hygiène du milieu	11 279,8	12 120,8
. Santé et bien-être	139,0	139,0
. Aménagement, urbanisme et développement	2 039,3	1 705,8
. Loisirs et culture	23 451,1	23 457,5
<b>Total des dépenses</b>	<b>63 532,6</b>	<b>60 614,9</b>
<b>Surplus (déficit) net de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>4 413,6</b>

**État du surplus**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2006**  
(en milliers de dollars)

<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>6 661,5</b>
+ Surplus de l'exercice financier 2005	+ 262,2
+ Remboursement du prêt à la Ville centre / ajustements litigieux	+ 1 317,1
+ Construction égout collecteur Molson	+ 746,5
- Contribution à l'équilibre budgétaire 2006	- 666,6
- Affectations aux activités de fonctionnement	- 536,6
- Affectations aux activités d'investissement	- 287,8
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>7 496,3</b>

## Les résultats financiers 2007

Le budget modifié de 2007 prévoit des dépenses de 61,1 M\$ et des revenus de 2,0 M\$, pour une dotation nette de 59,1 M\$.

Malgré un léger déficit au niveau de son budget de dépenses, attribuable notamment aux dépenses additionnelles reliées à l'activité neige (transport et location de machinerie), l'arrondissement bénéficie, encore cette année, de résultats favorables au niveau des permis de construction domiciliaires, ce qui nous permet de maintenir l'équilibre budgétaire pour 2007.

Des dépenses de fonctionnement d'environ 3,4 M\$ auront été financées en 2007 par le surplus de l'arrondissement. Une somme de 1,4 M\$ a été consentie pour assurer l'équilibre budgétaire 2007, et diverses affectations totalisant 2,0 M\$ auront permis d'assumer des besoins opérationnels ponctuels tels la prolongation de postes temporaires, la formation, l'ajustement des contributions financières, la réalisation de travaux non prévus au budget ainsi que les coûts de déménagement et de réaménagement.

## Le budget de fonctionnement 2008

Pour l'année 2008, l'arrondissement se voit attribuer par l'Administration centrale une enveloppe budgétaire de dépenses de 63,5 M\$. La cible de recettes a quant à elle été fixée à 2,1 M\$ pour 2008.

L'enveloppe budgétaire de dépenses 2008 est supérieure de 1,9 M\$ à l'enveloppe qui avait été consentie par la Ville pour 2007. La variation entre les enveloppes 2007 et 2008 est composée :

- d'une augmentation de près de 3,3 M\$ découlant des divers modèles d'ajustement et d'indexation de la dotation des arrondissements (indexation générale, fonds de développement et fonds de mise à niveau);
- d'une diminution nette de 0,1 M\$ découlant de transferts de responsabilités et autres décisions des instances municipales (déploiement du service 311, crédits dédiés à la propreté, aréna Maurice-Richard, consolidation des bibliothèques et autres);
- d'une augmentation nette de près de 0,7 M\$ des charges imposées par nos fournisseurs de services internes (charges inter-unités et fonds des immeubles);
- d'une diminution de 2,1 M\$ à titre de contribution à l'équilibre financier de la Ville pour 2008 (défi budgétaire).

Si l'enveloppe budgétaire 2008 est de 1,9 M\$ de plus que l'enveloppe consentie par la Ville pour 2007, elle n'est toutefois que 0,5 M\$ de plus que le budget de fonctionnement approuvé par le conseil d'arrondissement pour l'exercice financier 2007. Il faut se rappeler que l'arrondissement avait alors dû affecter, pour 2007, 1,4 M\$ de son surplus afin de s'assurer d'un budget de fonctionnement suffisant au maintien du niveau des services.

L'arrondissement devra, à même l'enveloppe reçue, assumer les responsabilités additionnelles transférées (0,6 M\$), de même que les augmentations de la rémunération et des charges sociales découlant des conventions et ententes en vigueur (0,7 M\$). L'arrondissement devra aussi prévoir les crédits suffisants pour faire face à l'augmentation de ses obligations contractuelles (0,6 M\$).

C'est donc près de 1,4 M\$ de plus que le budget additionnel accordé qui seront nécessaires en 2008. Comme nous le faisons depuis la création de l'arrondissement, les solutions envisagées ne devaient pas affecter le niveau et la qualité des services offerts aux citoyens de l'arrondissement. Le scénario budgétaire final retenu prévoit donc l'atteinte de l'équilibre budgétaire recherché par diverses mesures d'économie de nature administrative pour 0,6 M\$ et, de nouveau cette année, par le recours au surplus de l'arrondissement pour 0,8 M\$.

Concurremment à l'exercice budgétaire 2008, l'Administration municipale a lancé un exercice visant à réduire de 1 000 années personnes les effectifs de la Ville d'ici janvier 2010. La cible attribuée à l'arrondissement dans le cadre de cet exercice est une réduction de 40,4 années personnes par rapport aux effectifs prévus au budget 2007. Diverses propositions sont présentement étudiées afin de rencontrer cette exigence. Comme pour l'exercice budgétaire 2008, le Conseil veillera à ce que ces propositions soient élaborées et analysées avec le souci d'assurer le maintien du niveau des services à la population.

## **LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

### **Année 2006 – Programme triennal d'immobilisations 2006-2008**

En 2006, nous avons investi près de 7,1 M\$, financés par :

- 2,2 M\$ d'emprunt net pour l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal;
- 3,8 M\$ d'emprunt net pour les citoyens de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, payable sur le compte de taxes 2008;
- 0,4 M\$ d'emprunt net sujet à taxation locale pour les propriétaires riverains;
- 0,5 M\$ du budget de fonctionnement (surplus);
- 0,2 M\$ de subventions des gouvernements.

De ces investissements, près de 52 %, soit un montant de 3,7 M\$ financé par les citoyens de l'arrondissement, a été investi afin de protéger nos actifs :

- 1,5 M\$ pour la réfection routière;
- 1,0 M\$ pour le remplacement de véhicules et équipements ;
- 0,7 M\$ pour la réfection de parcs, principalement dans les parcs Guillaume-Couture et Jean-Amyot;
- 0,5 M\$ dans nos bâtiments, dont le Bain Morgan, le carrefour CCSE et la maison de la culture Mercier.

Au niveau du développement, 48 % a été investi, soit 3,4 M\$ dont :

- 2,7 M\$ pour les infrastructures sur site et surdimensionnement et prérequis dans le développement résidentiel du site Louis-H. Lafontaine, financé par l'ensemble des citoyens de la Ville;
- 0,4 M\$ pour le développement d'une nouvelle rue entre Souigny et Notre-Dame, sujet à taxation locale pour les propriétaires riverains;
- 0,1 M\$ pour la maison de la culture Maisonneuve, financé par l'ensemble des citoyens de la Ville;
- 0,2 M\$ pour le chalet de pétanque et bocce Pierre-Bédard, financé par le budget de fonctionnement (surplus).

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement pour 2006 nous autorisait à réaliser des projets qui auraient résulté en 7,1 M\$ d'emprunts à la charge des citoyens de l'arrondissement. Toutefois, selon les informations dont nous disposons, des emprunts excédant 5,3 M\$ auraient eu un effet haussier sur le compte de taxes 2008, des citoyens de notre arrondissement. Nous avons donc tenté de maximiser le niveau des investissements dans l'arrondissement, tout en limitant à 5,3 M\$ le recours à des emprunts à la charge de nos citoyens pour 2006. Au 31 décembre 2006, l'arrondissement a déboursé 3,8 M\$ qui sont à la charge des citoyens. Le solde de 4,2 M\$, des budgets 2005 et 2006, était en grande partie engagé pour des réalisations en 2007.

Dans cette optique de maximisation des investissements, nous avons transféré en cours d'année de nos disponibilités budgétaires aux services centraux concernés, conséquemment ces projets ont été financés par l'ensemble des citoyens de la Ville :

- 0,5 M\$ pour la mise aux normes de l'aréna Maurice-Richard;
- 1,1 M\$ pour les travaux de prérequis du projet « les Cours LaFontaine » phase 1;
- 0,3 M\$ pour la réalisation de la rue projetée dans l'alignement de la rue Ontario, à l'Est de la rue Dickson.

### **Année 2007 – Programme triennal d'immobilisations 2007-2009**

En 2007, le programme triennal d'immobilisations 2007-2009 prévoyait des investissements nets de 9,5 M\$ financés par :

- 8,3 M\$ d'emprunt;
- 1,2 M\$ provenant des surplus de l'arrondissement.

En sus du budget 2007 de 9,5 M\$, le conseil municipal a autorisé le report du budget 2006 non dépensé pour un montant additionnel d'investissements de 10,8 M\$.

Après avoir vu l'effet de nos dépenses 2005 sur le compte de taxes 2007 des citoyens de notre arrondissement, conjugué à des besoins pressants en matière d'immobilisation, l'arrondissement a décidé d'investir l'ensemble du budget alloué.

Sur le plan de la protection de ses actifs, l'arrondissement aura, en 2007, investi dans le réaménagement des parcs (0,7 M \$) principalement pour la reconstruction d'éléments fonctionnels et le réaménagement du parc Saint-Victor, dans le programme de réfection routière (2,6 M\$), le remplacement de véhicules et de petits équipements (2,0 M\$), ainsi que dans divers travaux de réfection d'immeubles (1,2 M\$) tels le chalet

du parc Thomas-Chapais, toiture et maçonnerie à l'édifice le carrefour CCSE et de travaux majeurs dans les cours de voirie.

Sur le plan du développement, les principaux secteurs d'investissements en 2007 sont :

- le projet d'aménagement du parc Michel-Bourdon (Joseph-A.-Rodier/Projet Fonteneau) (0,3M\$);
- le terrain de soccer synthétique au parc Louis-Riel (0,8 M\$);
- le lien vert – tronçon 8 (0,2 M\$).

### **Année 2008 – Programme triennal d'immobilisations 2008-2010**

L'enveloppe budgétaire 2008-2010 de l'arrondissement au programme triennal d'immobilisations a été établie à 25,5 M\$ et plus spécifiquement 8,4 M\$ pour 2008, dont 8,1M\$ à la charge de nos citoyens.

En 2008, tout notre programme triennal d'immobilisations sera consacré à la protection de nos actifs, soit :

- 3,6 M\$ pour la réfection routière;
- 1,6 M\$ pour le remplacement de véhicules et équipements;
- 0,3 M\$ pour la réfection de parcs;
- 2,9 M\$ pour la protection de nos bâtiments.

Comme l'arrondissement a toujours comme objectif d'améliorer ou d'au moins maintenir le service aux citoyens, nous avons pris la décision d'investir dans le réseau routier la même somme que l'année dernière. De la somme de 2,9M\$ dans nos bâtiments, une somme de :

- 0,3 M\$ sera investie dans nos bâtiments administratifs;
- 1,0 M\$ concernera les piscines soient : toiture, tremplin, muret de base et aire de pique-nique;
- 0,8 M\$ servira à la réfection des lucarnes et au remplacement du système de détection-incendie du CCSE Maisonneuve;
- 0,3 M\$ pour les arénas Saint-Donat et Préfontaine (déshumidification);
- 0,1 M\$ a été réservée pour la réfection de toitures;
- 0,4 M\$ pour divers travaux et une réserve pour imprévus.

En matière de remplacement de véhicules, les principaux investissements sont deux véhicules porteurs multi-mode pour l'épandage et la réfection routière (0,5 M\$), une nacelle pour émondage (0,3 M\$) et un tracteur avec tondeuse et souffleuse (0,2 M\$).

Pour 2008, nous prévoyons la reconstruction d'éléments fonctionnels dans les parcs (0,3 M\$).

L'enveloppe 2008 a été répartie dans l'optique de maintenir le budget 2007 pour la réfection routière et le remplacement de nos véhicules et actifs capitalisables. Quant au solde, vu plusieurs postes vacants au niveau du bureau technique nous avons diminué l'enveloppe accordée aux parcs pour permettre à l'équipe de terminer les travaux budgétés en 2006 et 2007 et nous avons privilégié la protection de nos bâtiments (plus de 80), afin de combler le déficit d'entretien des dernières années et ainsi améliorer l'état de désuétude.

## *Le rapport du Vérificateur général de la Ville au conseil municipal*

Nous avons pris connaissance du rapport du Vérificateur général de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et le trimestre terminé le 31 mars 2007.

Quelques constats du Vérificateur s'adressent directement à notre arrondissement et nous considérerons aussi ici quelques autres de ses constatations que nous nous donnons pour objectif d'intégrer dans notre gestion courante.

En tout premier lieu, même si les commentaires faits par le Vérificateur sur notre rapport financier 2006 sont positifs, nous avons tenté d'en améliorer la rédaction en tenant compte des remarques générales formulées sur l'ensemble de rapports qu'il a commentés. Donc, nous avons inséré ou insisté davantage dans le présent rapport sur les éléments suivants :

- Résultats 2006 : comparaison avec le budget modifié, explications additionnelles sur les principaux écarts quant aux résultats financiers 2006, précisions quant à l'utilisation et au bilan final des surplus.
- Projections des résultats 2007 : anticiper les résultats en fonction du budget modifié, en précisant les modifications connues à ce jour qui y ont été apportées, et mentionner nos principales réalisations en cours.
- Budget 2008 : nous insistons sur nos principaux choix et nos principales orientations budgétaires en fonction de la dotation qui nous est accordée par l'Administration centrale, nous précisons aussi nos priorités et les critères de performance pour évaluer l'atteinte de nos principaux objectifs à la fin de l'an prochain. Nous y indiquons aussi nos projets majeurs et, quant au programme triennal d'immobilisations, la répartition des enveloppes que nous y préconisons et les raisons qui supportent ces choix.

Des commentaires du rapport du Vérificateur sur les autres sujets mentionnés qui touchent nos façons de faire, nous intégrerons certaines modifications à celles-ci sur les points suivants :

- PTI/Appels d'offres : nous serons dorénavant plus rigoureux et plus précis dans l'estimation des coûts des projets et nous ferons des analyses plus serrées des soumissions par rapport aux estimés initiaux. Nous porterons aussi une attention particulière à l'estimation des contingences, leur autorisation et l'analyse postérieure des coûts.
- SST/Prévention : nous avons déjà à l'œuvre, dans notre Division des ressources humaines, une spécialiste de la Santé et sécurité au travail dont le mandat principal est de travailler avec la gestion de l'arrondissement à produire et à mettre en œuvre un plan de prévention. Ce plan nous permettra, dans les meilleurs délais, d'avoir une meilleure emprise sur la prévention d'accidents et un contrôle systématique des principales sources de risques dans chacune de nos activités exercées par nos employés. Comme résultat, nous pourrons davantage et plus efficacement maintenir nos employés en santé et au travail et optimiser nos dépenses en indemnisation.
- SST/Indemnisation : nous avons déjà mis en œuvre les recommandations du Vérificateur nous concernant sur ce sujet : nous produisons depuis mars 2007 un rapport des économies générées par le suivi serré que nous faisons déjà sur les relevés mensuels des indemnités versées par la CSST, ainsi qu'un autre traitant des économies générées par notre travail de réassignations



temporaires pour ramener au travail dans les meilleurs délais les accidentés respectant des restrictions médicales à leurs tâches.

- Propreté : pour les sommes qui nous sont spécifiquement allouées par l'Administration centrale aux fins d'entretien et de propreté de la voie publique, nous anticipons les demandes qui nous seront éventuellement faites pour la justification de l'utilisation de ces fonds spécifiques en fonction des objectifs et contraintes qui nous sont imposés. Nous mettons déjà en œuvre des indicateurs et la saisie de données qui nous permettront de justifier adéquatement l'utilisation de ces fonds tels que le Vérificateur le demande à l'unité centrale qui gère ce dossier.